



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 2098-LAS-210**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le premier projet de règlement suivant à sa séance du 10 février 2025 :

Premier projet de règlement n° 2098-LAS-210 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives aux terrasses commerciales.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 26 février 2025, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée de consultation publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de règlement n° 2098-LAS-210 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montréal.ca/lasalle](http://montréal.ca/lasalle).

DONNÉ À LASALLE, ce 17 février 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL  
Secrétaire d'arrondissement